

Globethics Repository



Christianity In Tunisie (93)

This page was generated automatically upon download from the Globethics Repository.
More information on Globethics see <https://www.globethics.net>. Data and content policy of Globethics Repository see <https://repository.globethics.net/pages/policy>.

Item Type	Book chapter
Authors	Suermann, Harald
Publisher	Regnum Books International
Rights	With permission of the license/copyright holder
Download date	2026-09-14 08:35:48
Link to Item	http://hdl.handle.net/20.500.12424/166443

(93) CHRISTIANITY IN TUNISIE

Harald Suermann

Religion	Pop 2010	Pct 2010	Pop 2025	Pct 2025	Gr Pct 1970 2025
Christians	23,800	0.2%	20,900	0.2%	-0.8%
Independents	2,100	0.0%	2,100	0.0%	-0.1%
African initiated	2,000	0.0%			
Orthodox	240	0.0%	200	0.0%	-1.2%
Protestants	850	0.0%	1,100	0.0%	1.6%
Roman Catholics	20,000	0.2%	17,000	0.1%	-1.1%
Pentecostals/Charismatics	2,200	0.0%	2,000	0.0%	-0.7%
Evangelicals	610	0.0%	750	0.0%	1.4%
Muslims	10,583,000	99.5%	12,261,000	99.5%	1.0%
Baha'is	2,100	0.0%	2,600	0.0%	1.4%
Jews	1,900	0.0%	2,000	0.0%	0.4%
Chinese folk-religionists	170	0.0%	200	0.0%	1.1%
Buddhists	80	0.0%	100	0.0%	1.5%
people professing no religion	28,600	0.3%	33,000	0.3%	1.0%
Total population	10,639,000	100.0%	12,320,000	100.0%	1.0%

Source: Centre for the Study of World Christianity (CSGC), Boston, Gordon-Conwell TS

La Tunisie a aujourd'hui 11 millions d'habitants. Selon la constitution, l'Islam est religion d'État, mais le gouvernement permet la pratique d'autres religions. Le chef d'État doit être un musulman. Les activités missionnaires comme la distribution de matériel religieux sont interdites. 22.000 des 30.000 chrétiens sont des étrangers. Le statut de l'Église catholique est réglé clairement depuis 1964, quand le gouvernement tunisien et le saint Siège ont conclu une convention. La convention stipule que l'Église catholique peut posséder sept églises mais qu'elle peut demander la permission pour d'autres chapelles dans des lieux où c'est nécessaire. L'Église catholique est libre d'action dans les établissements de formation, les actions sociales, etc. Aujourd'hui on compte à Tunis et sa banlieue quatre églises catholiques, deux églises protestantes (accueillant des évangéliques), une église orthodoxe grecque et une église orthodoxe russe. Il y a aussi des églises catholiques à Hammamet, Sousse, Gabès et Sfax.

L'antiquité

Le christianisme se répandit très vite. À Carthage vit l'apologiste Tertullien. Le concile de Carthage (418) condamna le pélagianisme. En 439 les Vandales et les Alains fondèrent un royaume. Ce royaume dura jusqu'en 533. Il propagea l'arianisme. Après la conquête islamique le pays fut rapidement arabisé et le christianisme disparut.

Le temps colonial

En 1843 déjà, le vicariat apostolique fut établi en Tunisie avant la soumission de la Tunisie (1881-1883). Après l'établissement du protectorat le Vicariat devint en 1884 Archevêché de Carthage. Le premier évêque fut Charles-Martial-Allemand Lavigerie. Au 19^e siècle les fidèles de l'Église catholique furent des étrangers. Les Frères des Écoles Chrétiens, les Pères Blancs et les Sœurs de St. Joseph de l'Apparition fondèrent des œuvres éducatives et caritatives.¹

En 1881 commença l'histoire de l'Église réformée en Tunisie avec l'arrivée de Jocelyn Bureau, mais qui ne fut pas encore ordonné. En 1889 le temple actuel de Tunis fut dédié; d'autre suivirent à Gabès et à Sousse.²

En 1927 l'Institut des Belles Lettres Arabes (I.B.L.A.) fut fondé. C'est un centre important jusqu'à aujourd'hui de la langue arabe et des études islamologiques. Il est spécialisé dans la culture tunisienne. Depuis 1937 il publie la Revue de l'I.B.L.A. En 1949 l'Institut Pontifical d'Études Arabes (IPEA) fut fondé. L'I.B.L.A. se concentra sur la culture tunisienne et la littérature arabe moderne, tandis que l'IPEA devint le centre de formation pour le personnel de l'église au niveau universitaire. Le but était de former un clergé ouvert au monde islamique. L'IPEA fut transféré à Rome en 1964.³ Beaucoup de personnalités sont sorties de cet institut qui ont pris des initiatives importantes de dialogue avec l'islam à Rome ou dans la francophonie lors du Concile de Vatican II et après: le P. Joseph Cuoq qui constitua au niveau du saint-siège une structure de dialogue et dirigea le sous-secrétariat pour les relations avec l'islam après le concile et le P. Robert Casper, qui a fondé le Groupe de Recherche Islamo-Chrétien (G.R.I.C.) à Tunis en 1977. Dès le début, le groupe rechercha un dialogue académique approfondi, dans lequel on se prononça sur les convergences comme aussi sur les divergences. Musulmans et chrétiens étaient en nombre égal. Dans les années 80 le G.R.I.C. était en crise et sa dissolution fut envisagée en 1991.⁴

En 1930 le congrès eucharistique eut lieu à Carthage. Le fait que la France soit représentée officiellement fut contesté par les nationalistes tunisiens ainsi que par quelques représentants de l'Église catholique. Le futur président Habib Bourghiba voyait le congrès comme une nouvelle croisade.⁵ Ce congrès fut le sommet symbolique de la colonisation avec la coopération avec l'Église catholique. Mais il y eut aussi des prêtres et des évêques qui conduisirent l'Église avec une main heureuse dans le temps de l'indépendance de la Tunisie.

En 1953 Mgr Maurice Perrin arriva à la tête du diocèse. Pendant la crise franco-tunisienne (1950-1954) il se montra modéré. Il essaya de comprendre les Tunisiens et leurs aspirations à l'indépendance. Il savait que l'avenir de l'Église se déciderait dans les années précédant l'indépendance. Mgr Michel Hervé-Bazin,

¹ F. Grazzini, « L'Église en Tunisie », in *Histoire des chrétiens d'Afrique du Nord : Libye, Tunisie, Algérie, Maroc*, éd. par Henri Teissier (Paris: Desclée, 1991), 139.

² « Notre histoire », *Eglise Réformée de Tunisie*, 2 février 2013, www.ertunis.com/un-peu-dhistoire/.

³ Grazzini, « L'Église en Tunisie », 141; Marie-Josée Dor et Jean Fisset, « Pères Blancs et Soeurs Blanches, Tunisie et Algérie : Fondation, développement, travaux apostoliques », in *Histoire des chrétiens d'Afrique du Nord : Libye-Tunisie-Algérie-Maroc*, éd. par Henri Teissier et Antoine. Chatelard (Paris: Desclée, 1991), 181-183; Jacques Levrat, *Une expérience de dialogue: les centres d'étude chrétiens en monde musulman*, Studien ; 9 (Altenberge: Christl.-Islam. Schrifttum, 1987), 486-63; Gérard Demeerseman, *André Demeerseman, 1901-1993: à Tunis, soixante ans à l'Institut des Belles Lettres Arabes, IBLA*, Histoire des mondes chrétiens (Paris: Karthala, 2014).

⁴ Gabus, « L'expérience du dialogue islamo-chrétien dans le cadre du GRIC », *Islamochristiana* 19 (1993): 117-24; Serain, « Le Groupe de recherches islamo-chrétien (G.R.I.C.) », *Chemins de Dialogue* 15 (s. d.): 207-9; Mokdad Arfa Mensia, « Une expérience privilégiée de dialogue : le GRIC », in *Muslim-Christian perceptions of dialogue today: experiences and expectations*, éd. par Jacques Waardenburg (Leuven; Paris: Peeters, 2000), 183-200.

⁵ Grazzini, « L'Église en Tunisie », 141; Pierre Soumille, « L'Église catholique et l'État tunisien après l'indépendance: le « modus vivendi » du 9 juillet 1964 », in *Les relations Eglises-Etat en situation postcoloniale : Amérique, Afrique, Asie, Océanie, XIXe-XXe siècles : actes de la 20e session du CREDIC (Chevilly-Larue, 27-30 août 2002)*, éd. par Philippe Delisle, Collection Mémoires d'Eglises (Paris: Editions Karthala, 2003), 189.

un de ses trois vicaires généraux, publia l'hebdomadaire diocésain *La Tunisie Catholique*. Cet hebdomadaire traita aussi des questions de l'Islam et des musulmans et tenta ainsi d'ouvrir les yeux des fidèles pour la majorité de la société. Mgr. Hervé-Bazin fut responsable des œuvres ecclésiales et des écoles catholiques. André Demeerseman, Père Blanc, élève du Père Henri Marchal et membre de la direction de l'I.B.L.A. favorisa les activités missionnaires sans œuvre ni conversion.⁶ En tant que vicaire général il ne se prononça pas ouvertement pour l'indépendance de la Tunisie, mais s'engagea pour les intérêts des tunisiens. Il plaida toujours pour un équilibre des intérêts. Il fut responsable pour les religieux. André Collini fut le troisième vicaire général responsable des prêtres et les fidèles.⁷

Bien que la hiérarchie catholique fût consciente de la période transitoire difficile, on continua les activités religieuses comme si de rien n'était. Là où il avait des Européens on continua même les constructions.⁸ De son côté l'archevêque montra sa bonne volonté et fit enlever la statue du cardinal Lavignerie devant l'entrée de la ville.⁹ Il arrêta les constructions des chapelles dans de lieux où il n'y avait plus d'Européens. L'Hebdomadaire reçut le nouveau nom de « l'Écho du diocèse de Carthage ».

La grande mutation commença avec le départ forcé des Franciscaines missionnaires de Marie en 1956 qui travaillaient dans l'« Hôpital de la libération », et avec le départ volontaire des Assomptionnistes, qui vendirent leur Collège Maurice Caillous de la Marsa à la Mission Culturelle Française.¹⁰

À la veille de l'indépendance la Tunisie comptait 3,4 millions d'habitants, dont 255.000 non-musulmans. 60.000 étaient juifs, la grande majorité du reste catholiques, dont 100.000 vivaient à Tunis. Ils étaient presque tous des étrangers. Il existait 78 paroisses avec 100 églises et chapelles, servies par 228 prêtres, donc 153 diocésains.¹¹

L'Église dans la Tunisie indépendante

L'indépendance de la Tunisie en 1956, la guerre de Bizerte en 1961, la nationalisation des propriétés foncières des colons et l'introduction de l'économie planifiée réduisirent le nombre des chrétiens en Tunisie. En 1959 certaines activités ecclésiales furent défendues et des bâtiments furent expropriés.¹²

Le 19 juin 1959 le président tunisien Habib Bourghiba fit une première visite au Vatican. Le pape Jean XXIII le reçut dans sa bibliothèque privée. Habib Bourghiba réclama un accord direct entre le Vatican et la Tunisie, car les accords du temps colonial étaient obsolètes. La deuxième visite eut lieu le 23 septembre 1962 à la veille du Concile Vatican II. Mais ce ne fut qu'après la visite du ministère des affaires étrangères tunisien le 16 février 1963 que l'on décida d'ouvrir des pourparlers sur le statut de l'Église catholique en Tunisie.¹³ En 1964 un nouvel accord fut conclu, qui régla le « modus vivendi » entre la République tunisienne et le Saint Siège.¹⁴

⁶ Oissilia Saaïdia, « Henri Marchal, technique d'apostolat auprès des Musulmans », in *L'altérité religieuse: un défi pour la mission chrétienne, XVIIIe-XXe siècles : actes du colloque de l'Association francophone œcuménique de missiologie et du Centre de recherches et d'échanges sur la diffusion et l'inculturation du christianisme, tenu à Torre Pellice (Italie) du 29 août au 2 septembre 1999*, éd. par Françoise Jacquin et al. (Paris: Karthala, 2001), 121-37.

⁷ Soumille, « L'Église catholique et l'État tunisien après l'indépendance: le « modus vivendi » du 9 juillet 1964 », 159-160.

⁸ Soumille, « L'Église catholique et l'État tunisien après l'indépendance: le « modus vivendi » du 9 juillet 1964 », 161-162.

⁹ Elle fut transportée chez les Pères Blancs à Carthage, puis démontée en 1964 lors du départ des Pères Blancs.

¹⁰ Soumille, « L'Église catholique et l'État tunisien après l'indépendance: le « modus vivendi » du 9 juillet 1964 », 161-163.

¹¹ Soumille, « L'Église catholique et l'État tunisien après l'indépendance: le « modus vivendi » du 9 juillet 1964 », 161.

¹² Soumille, « L'Église catholique et l'État tunisien après l'indépendance: le « modus vivendi » du 9 juillet 1964 », 163-164.

¹³ Soumille, « L'Église catholique et l'État tunisien après l'indépendance: le « modus vivendi » du 9 juillet

Le nouvel accord prévoyait que le Saint Siège transfère des lieux de culte sans compensation (109 églises et presbytères), sept églises restèrent en possession de l'Église catholique. En revanche l'État reconnaît le culte de l'Église catholique, qui s'exerce librement, mais discrètement. Des prêtres peuvent entrer au pays et obtenir un permis de séjour. Le titre d'évêque fut refusé, l'archevêché de Carthage fut dégradé entant que prélatrice territoriale de Tunis. Les communiqués officiels devaient être présentés aux autorités publiques.

Ces changements furent douloureux pour l'Église catholique. Beaucoup de prêtres durent quitter le pays. Mais la conquête la plus importante fut que l'Église pouvait exercer son culte librement. Ce fut un nouveau départ pour l'Église catholique, qui doit maintenant servir le pays et n'est plus une église coloniale protégée.¹⁵ En 1968 le premier synode eut lieu, pendant lequel on réfléchit sur la place de l'Église et son rôle dans la société tunisienne. Prêtres et religieux doivent chercher un travail dans les institutions tunisiennes, surtout dans le système de santé publique, de formation et social. Ainsi les prêtres et religieux ne sont plus des maîtres, mais doivent servir la société.¹⁶ En 1988 le deuxième synode eut lieu, qui confirma le chemin de l'Église catholique dans la société musulmane.¹⁷

Dans les années 90 les relations entre l'État et l'Église catholique se débloquent encore plus. Le 30 mai 1992 le Jordanien Fouad Twal fut nommé évêque de Tunis, un signe visible que l'Église catholique n'est pas une affaire européenne, mais que le christianisme est aussi lié à la culture arabe. Le 31 mai 1995 la prélatrice territoriale devint diocèse. En avril 1996 le pape Jean-Paul II visita la Tunisie et parla surtout des droits de l'homme.

Après les attentats du 11 septembre 2001 le gouvernement tunisien prit quelques mesures pour améliorer la sécurité. En ce contexte le dialogue interreligieux et interculturel gagna une plus grande importance. Du 20 au 21 janvier 2003 un colloque sur l'avenir du dialogue interreligieux eut lieu à l'université de az-Zitouna à Tunis. La plus grande importance du dialogue interreligieux apporta aussi à l'Église un plus grand respect. Son engagement dans le social constitue un espace privilégié pour la rencontre entre chrétiens et musulmans. Les dix écoles de l'Église catholique avec 6000 élèves et l'hôpital favorisent ces rencontres.¹⁸

En 2003 de grands changements eurent lieu pour les églises. Le déménagement de la Banque Africaine de Développement d'Abidjan à Tunis apporta des milliers de Africains prospères dans les années suivantes. Ils étaient surtout chrétiens comme aussi les étudiants subsahariens qui poursuivirent leurs études depuis un certain temps en Tunisie. Les églises se remplirent et les Africains façonnèrent la liturgie, surtout par de nouveaux chorals. En cette année arrivèrent des membres de l'Institut du Verbe Incarné, une congrégation argentine, ce qui changea le ton des cérémonies religieuses en Tunisie. Les Sœurs Blanches, traditionnelles et culturellement françaises, durent changer leur façon de célébrer la liturgie, mais aussi leur théologie de même que le clergé.¹⁹

1964 »Soumille, « L'Église catholique et l'État tunisien après l'indépendance: le « modus vivendi » du 9 juillet 1964 », 165-167 concernant les délibérations 167-179.

¹⁴ XXX (Name), « L'Église en Tunisie. Le modus vivendi du 9 juillet 1964 », *Annuaire de l'Afrique du Nord*. 3 (1964): 63-71, http://aan.mmsh.univ-aix.fr/Pdf/AAN-1964-03_18.pdf.

¹⁵ Fulvio Grazzini, « L'Église en Tunisie après l'indépendance », in *Histoire des chrétiens d'Afrique du Nord : Libye, Tunisie, Algérie, Maroc*, éd. par Henri Teissier (Paris: Desclée, 1991), 225; Soumille, « L'Église catholique et l'État tunisien après l'indépendance: le « modus vivendi » du 9 juillet 1964 », 179-187.

¹⁶ Grazzini, « L'Église en Tunisie après l'indépendance », 226-227.

¹⁷ Grazzini, « L'Église en Tunisie après l'indépendance », 233.

¹⁸ Fuad Twal, « Tunisie », *Se Comprendre* 04/02 (2004): 6-7.

¹⁹ Katia Boissevain, « Migrer et réveiller les Églises : Diversification des cultes chrétiens en Tunisie », *L'Année du Maghreb*, n° 11 (23 décembre 2014): part. 22-26, doi:10.4000/anneemaghreb.2253; Katia Boissevain, « Des conversions au christianisme à Tunis », *Histoire, monde et cultures religieuses*, n° 28 (1 décembre 2013): 47-50, www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=HMC_028_0047.

L'an 2003 apporta aussi de grand changement pour les églises protestantes. Les protestants, principalement Français, Suisses, Belges, Américains ou Anglais possédaient deux églises à Tunis. Aujourd'hui elles sont devenues évangéliques et non-denominationales. Une multitude des cultes et des services y sont célébrés.²⁰ En 2006 la Redeemer Church of Champions fut fondée par la séparation des autres églises protestantes. Elle est originaire du Nigeria et affiliée aux Assemblées de Dieu. Elle est missionnaire et pentecôtiste.²¹

Le 8 septembre 2005 Mgr Maroun Elias Nimeh Lahham devint évêque de Tunis, après que son prédécesseur soit devenu coadjuteur du patriarche latin de Jérusalem. En 22 mai 2010 le diocèse devint archidiocèse. Deux ans plus tard Mgr Lahham devint également évêque auxiliaire du patriarche latin de Jérusalem. En 2011 commença la révolution en Tunisie dite « Printemps arabe ». En 2014 la nouvelle constitution entra en vigueur. Elle garantit la liberté religieuse, y compris être athée et changer la religion. Le 21 février 2013 Ilario Antoniazzi devint nouvel archevêque de Tunis. En 2014 la Banque Africaine de Développement est retournée à Abidjan. Il faudra observer l'effet sur les congrégations chrétiennes en Tunisie.

Bibliographie

- Arfa Mensia, Mokdad. « Une expérience privilégiée de dialogue : le GRIC ». In *Muslim-Christian perceptions of dialogue today : experiences and expectations*, édité par Jacques Waardenburg, 183-200. Leuven; Paris: Peeters, 2000.
- Boissevain, Katia. « Des conversions au christianisme à Tunis ». *Histoire, monde et cultures religieuses*, n° 28 (1 décembre 2013): 47-62. www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=HMC_028_0047.
- . « Migrer et réveiller les Églises : Diversification des cultes chrétiens en Tunisie ». *L'Année du Maghreb*, n° 11 (23 décembre 2014): 105-21. doi:10.4000/anneemaghreb.2253.
- Demeerseman, Gérard. *André Demeerseman, 1901-1993: à Tunis, soixante ans à l'Institut des Belles Lettres Arabes, IBLA. Histoire des mondes chrétiens*. Paris: Karthala, 2014.
- Dor, Marie-Josée, et Jean Fisset. « Pères Blancs et Soeurs Blanches, Tunisie et Algérie : Fondation, développement, travaux apostoliques ». In *Histoire des chrétiens d'Afrique du Nord : Libye-Tunisie-Algérie-Maroc*, édité par Henri Teissier et Antoine. Chatelard, 163-94. Paris: Desclée, 1991.
- Gabus. « L'expérience du dialogue islamo-chrétien dans le cadre du GRIC ». *Islamochristiana* 19 (1993): 117-24.
- Grazzini, F. « L'Église en Tunisie ». In *Histoire des chrétiens d'Afrique du Nord : Libye, Tunisie, Algérie, Maroc*, édité par Henri Teissier, 139-42. Paris: Desclée, 1991.
- Grazzini, Fulvio. « L'Église en Tunisie après l'indépendance ». In *Histoire des chrétiens d'Afrique du Nord : Libye, Tunisie, Algérie, Maroc*, édité par Henri Teissier, 225-34. Paris: Desclée, 1991.
- Levrat, Jacques. *Une expérience de dialogue: les centres d'étude chrétiens en monde musulman*. Studien ; 9. Altenberge: Christl.-Islam. Schrifttum, 1987.
- « Notre histoire ». *Eglise Réformée de Tunisie*, 2 février 2013. www.ertunis.com/un-peu-dhistoire/.
- Saaïdia, Oissilia. « Henri Marchal, technique d'apostolat auprès des Musulmans ». In *L'altérité religieuse: un défi pour la mission chrétienne, XVIIIe-XXe siècles : actes du colloque de l'Association francophone œcuménique de missiologie et du Centre de recherches et d'échanges sur la diffusion et l'inculturation du christianisme, tenu à Torre Pellice (Italie) du 29 août au 2 septembre 1999*, édité par Françoise Jacquin, Association francophone œcuménique de missiologie, Jean-François Zorn, et Centre de recherches et d'échanges sur la diffusion et l'inculturation du christianisme (France), 121-37. Paris:

²⁰ Boissevain, « Migrer et réveiller les Églises », paragr. 29-30; Boissevain, « Des conversions au christianisme à Tunis », 50-57.

²¹ Boissevain, « Migrer et réveiller les Églises », sect. 36-40; Boissevain, « Des conversions au christianisme à Tunis », 57-60.

- Karthala, 2001.
- Serain. « Le Groupe de recherches islamo-chrétien (G.R.I.C.) ». *Chemins de Dialogue* 15 (s. d.): 207-9.
- Soumille, Pierre. « L'Église catholique et l'État tunisien après l'indépendance: le « modus vivendi » du 9 juillet 1964 ». In *Les relations Eglises-Etat en situation postcoloniale : Amérique, Afrique, Asie, Océanie, XIXe-XXe siècles : actes de la 20e session du CREDIC (Chevilly-Larue, 27-30 août 2002)*, édité par Philippe Delisle, 155-202. Collection Mémoires d'Eglises. Paris: Editions Karthala, 2003.
- Twal, Fuad. « Tunisie ». *Se Comprendre* 04/02 (2004): 6-7.
- XXX (Name). « L'Église en Tunisie. Le modus vivendi du 9 juillet 1964 ». *Annuaire de l'Afrique du Nord*. 3 (1964): 63-71. http://aan.mmsh.univ-aix.fr/Pdf/AAN-1964-03_18.pdf.